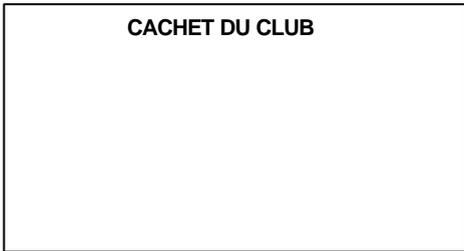


FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME



COMITE DU LYONNAIS

20, rue du Moulin à Vent
69200 VENISSIEUX
Tél : 04.78.74.20.13.

..... le2003

Monsieur le Préfet
De

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance l'autorisation de

Faire disputer lel'épreuve cycliste dénommée .
.....

Suivant l'itinéraire :
.....
.....
.....
.....

Cette compétition est inscrite au calendrier Régionale du Lyonnais établi le
.....

En outre, je déclare être affilié à la FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME (Comité régional du Lyonnais) qui est assuré à cet effet, à **ASSURANCES VERSPIEREN** Centre Service Client FFC 65 boulevard du Général de Gaulle 59073 ROUBAIX CEDEX 1 Police N° 20.202.236 ZB et N° 22.832.485 ZT conforme au décret N° 551 336 du 18/10/55 et de l'Arrêté du 10/10/56.

Les concurrents participant à cette compétition sont prévus au nombre de engagés

Je joins à ma demande toutes les précisions utiles, plus spécialement les routes à emprunter, les horaires approximatifs, etc...

Je m'engage à fournir le récépissé justifiant du règlement de la police pour l'épreuve couvrant les risques d'accidents aux tiers au plus tard le (8 jours avant l'épreuve au plus tard)

Il est bien entendu que l'ETAT, le DEPARTEMENT, les COMMUNES et leurs représentants sont expressément déchargés de toutes responsabilités civiles en ce qui concerne les risques éventuels et notamment les conséquences des dommages qui pourraient être causés aux biens, par le fait de l'épreuve ou d'un accident survenu à cette occasion.

D'autre part, je m'engage:

1/ à payer tous les frais de surveillance occasionnés par l'épreuve et à imposer aux concurrents l'obligation d'observer rigoureusement les arrêtés relatifs à la circulation.

2/ à informer personnellement, en temps utiles, les MAIRES des communes traversées, de l'itinéraire emprunté dans leurs localités ainsi que l'horaire approximatif.

3/ à ne pas jeter ou distribuer de tracts, prospectus ou journaux sur la voie publique.

4/ à informer les services de police, chargés de la circulation, du passage de la voiture-balai.

Enfin, je reconnais avoir été avisé que les demandes, à l'appui desquelles ne seront pas produits les documents et pièces énumérées à l'article 3 du décret N° 55-1366 du 18 Octobre 1955, ne pourront être instruites par les services intéressés.

Signature

NOM et PRENOM:

QUALITE: Organisateur

ADRESSE:

TELEPHONE:

TITRE DE L'ÉPREUVE:

ORGANISATEUR:

DATE:

HEURE DE DEPART:

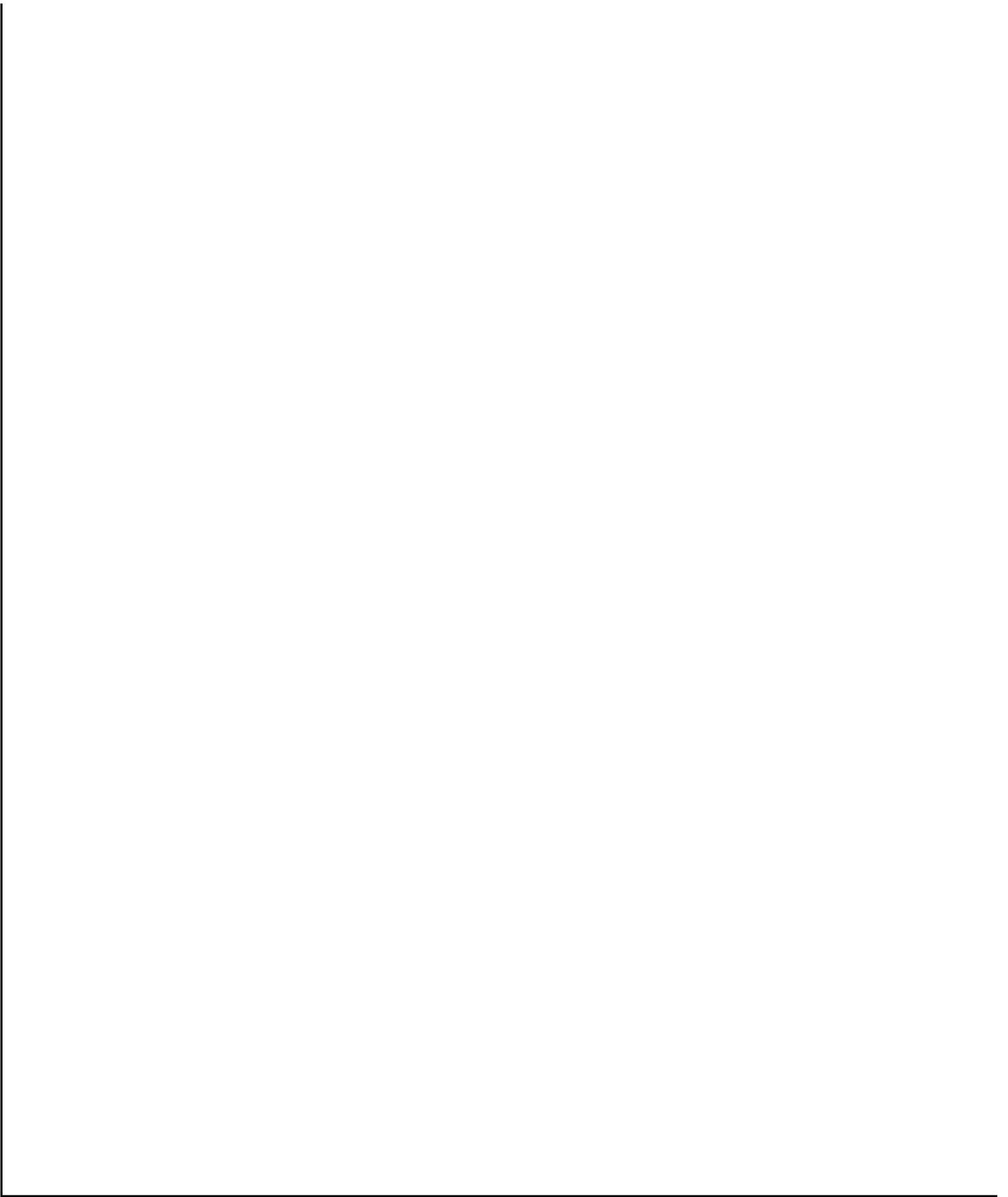
LIEU DE DEPART:

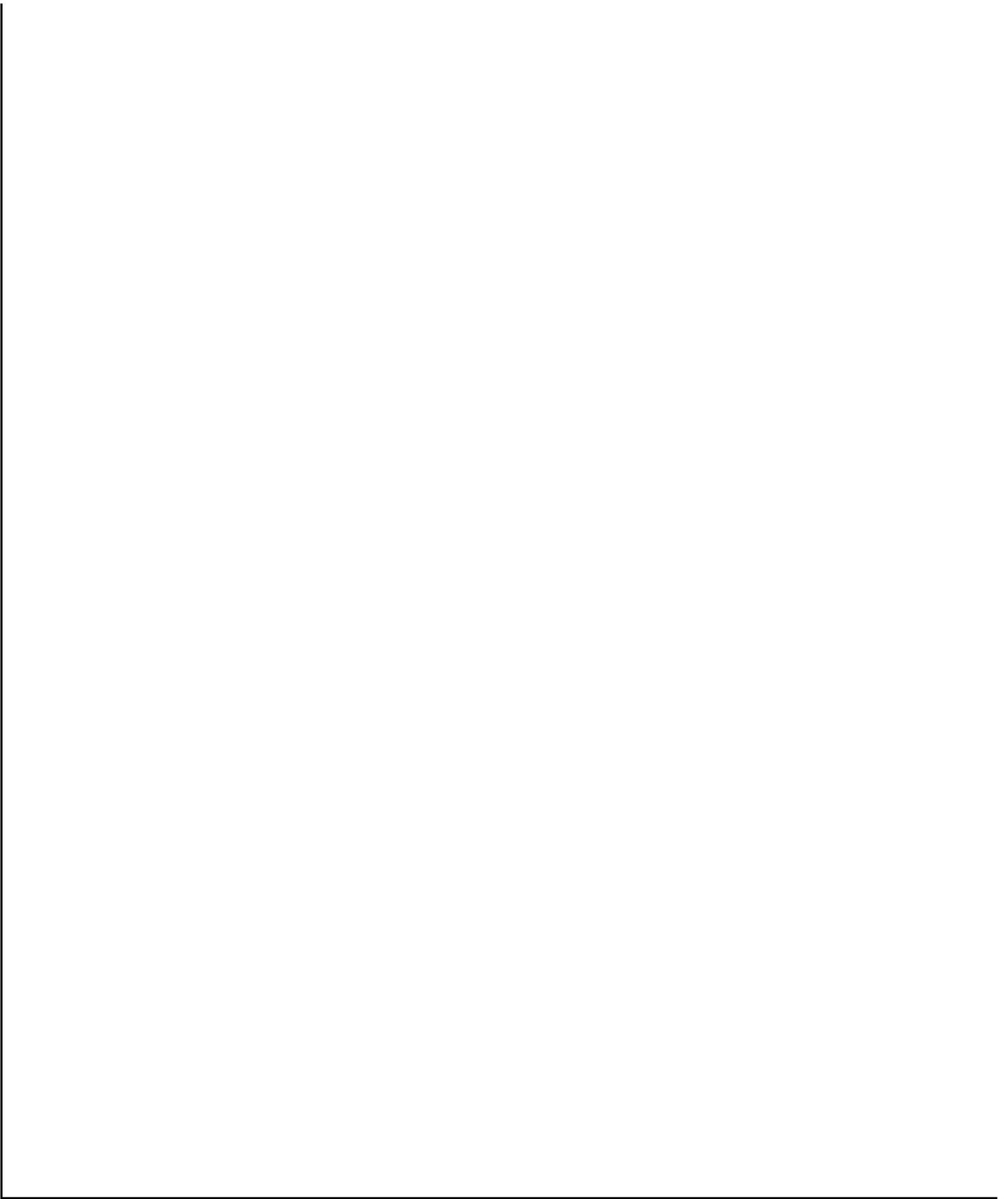
LIEU DE DEPART FICTIF:

LIEU DE DEPART REEL:

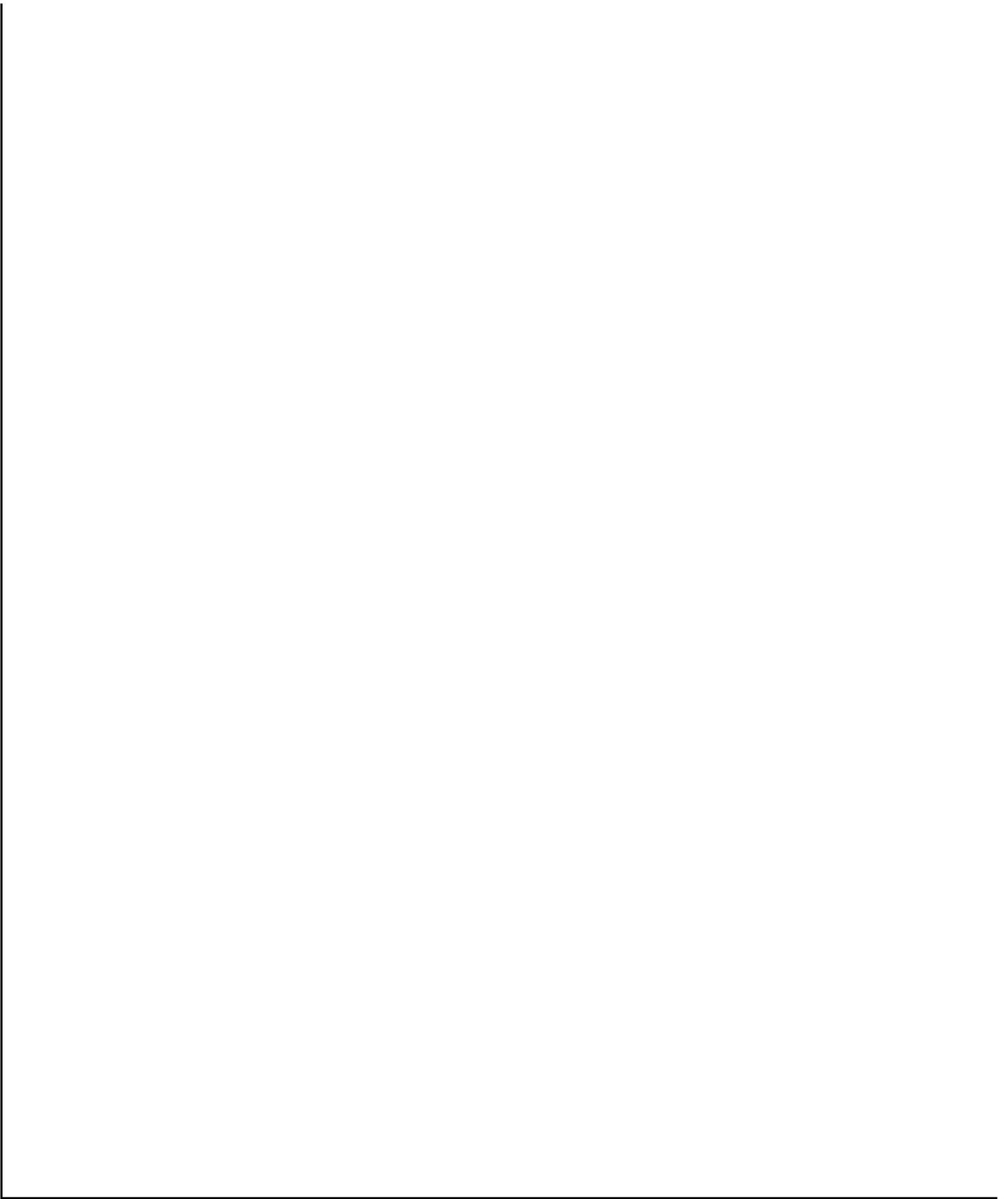
DEPARTEMENTS	LOCALITEES TRAVERSEES	QUALIFICATION Et NUMEROTAGE Des ROUTES	DISTANCES		HORAIRE Approximatif
			Kilométrage intermédiaire	Kilométrage total	

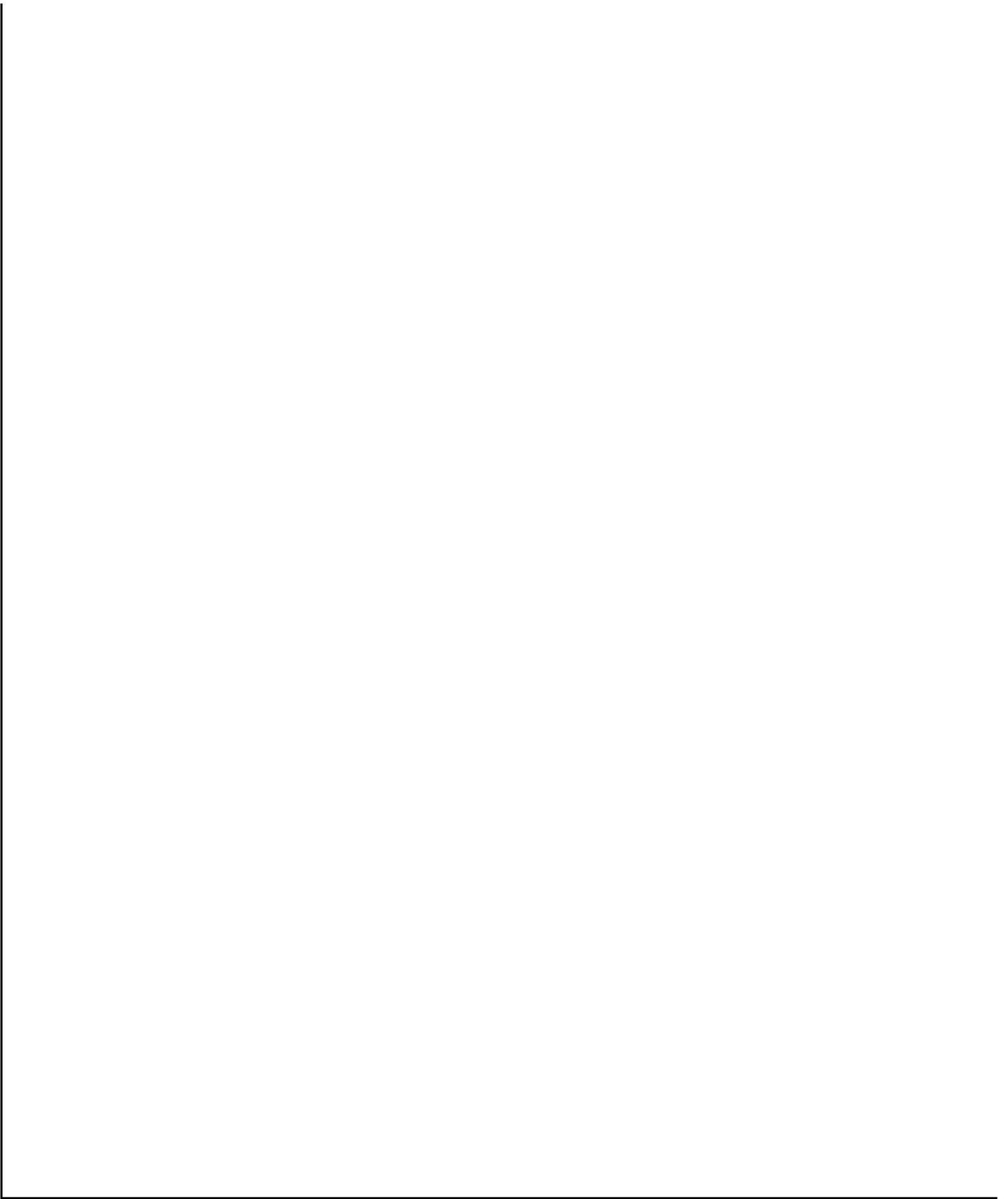
DEPARTEMENTS	LOCALITEES TRAVERSEES	QUALIFICATION ET NUMEROTATION DES ROUTES	DISTANCES		HORAIRE Approximatif
			Intermédiaire	total	

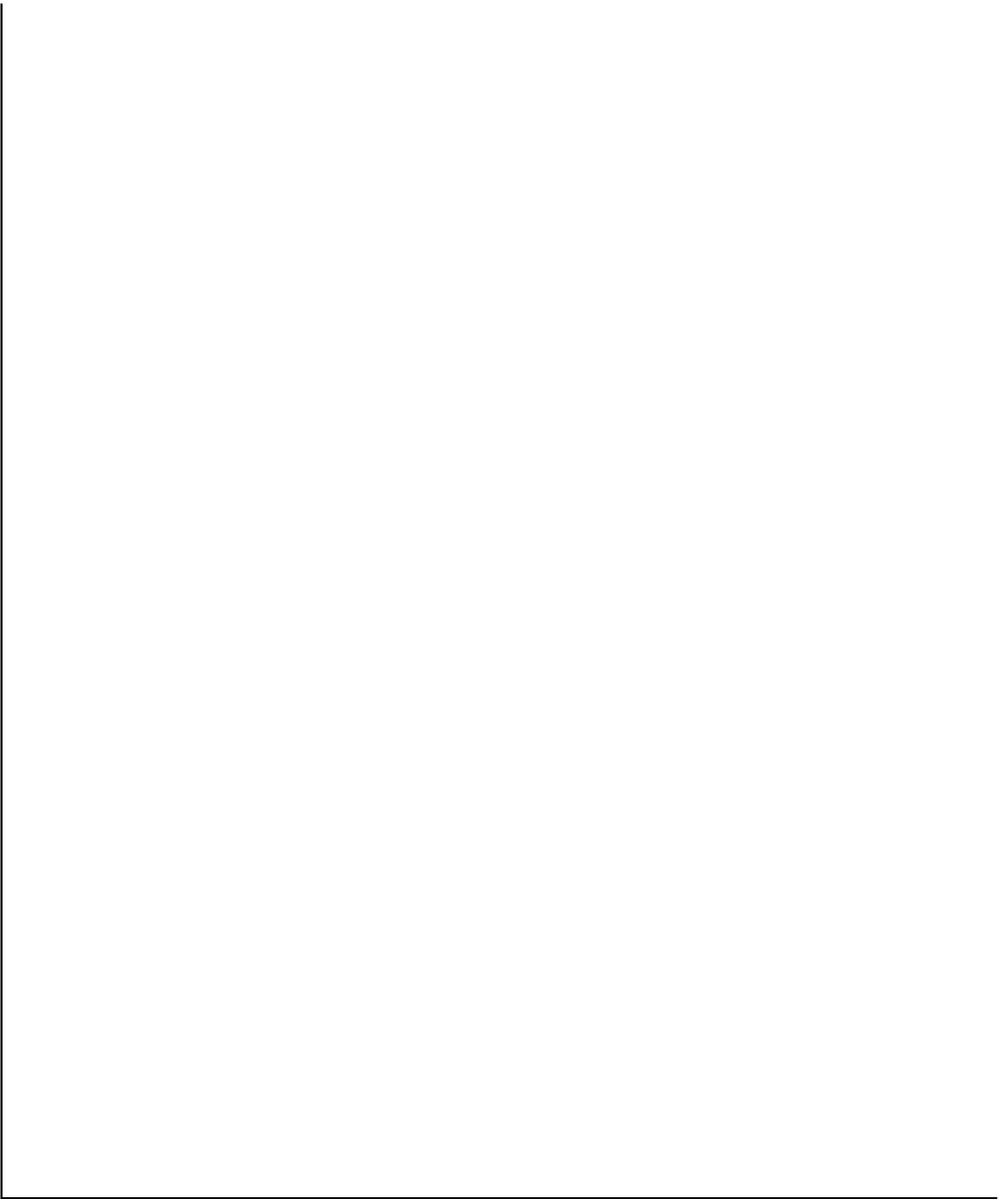




DEPARTEMENTS	LOCALITEES TRAVERSEES	QUALIFICATION et NUMEROTAGE DES ROUTES	DISTANCES		HORAIRE
			Intermédiaires	Total	Approximatif







La moyenne est calculée sur la base de 36 Kms à l'heure soit le kilomètre parcouru en 1 minute 40 secondes.

HEURE PREVUE POUR L'ARRIVEE:

LIEU PRECIS DE L'ARRIVEE:

